



HAL
open science

Honte, approche éthique et philosophique du concept

Delphine Scotto Di Vettimo

► **To cite this version:**

Delphine Scotto Di Vettimo. Honte, approche éthique et philosophique du concept. DEUXIÈMES RENCONTRES INTERNATIONALES PLURIDISCIPLINAIRES SUR L'ÉTHIQUE ET L'ÉTHIQUE APPLIQUÉE, Oct 2011, Grenoble, France. pp.115-122. hal-01433804

HAL Id: hal-01433804

<https://amu.hal.science/hal-01433804>

Submitted on 17 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**DEUXIÈMES RENCONTRES INTERNATIONALES PLURIDISCIPLINAIRES SUR
L'ÉTHIQUE ET L'ÉTHIQUE APPLIQUÉE**

GRENOBLE, SALLE OLIVIER MESSIAEN - 13 & 14 octobre 2011 -

SUR LE THÈME

ÉTHIQUE ET PSYCHANALYSE, LA QUESTION DE LA HONTE

TITRE DE L'ARTICLE :

APPROCHE ÉTHIQUE ET PHILOSOPHIQUE DU CONCEPT

Delphine SCOTTO DI VETTIMO

***Maître de Conférences en
Psychologie Clinique et Psychopathologie
Habilitation à Diriger des Recherches***

Université de Provence Aix-Marseille I
UFR Psychologie, Sciences de l'Éducation
Département de Psychologie
29 Avenue Robert Schuman
13621 Aix-en-Provence cedex 1

Adresse électronique : delphine.scotto-di-vettimo@univ-amu.fr

Téléphone (secrétariat) : 04-42-95-37-61

Téléphone (bureau) : 04-42-95-37-68

APPROCHE ÉTHIQUE ET PHILOSOPHIQUE DU CONCEPT

LA HONTE COMME CONCEPT : UN DÉFI DANS LA THÉORIE...

Ce travail est issu d'une réflexion élaborée depuis une quinzaine d'années maintenant, sur la question de la honte et **son statut dans la théorie psychanalytique** ; travail qui a donné lieu à deux recherches universitaires : d'abord une Thèse de Doctorat qui a été soutenue en 2001 à Nice et ensuite une Habilitation à Diriger des Recherches, soutenue en 2009, également à Nice.

Je précise que ces recherches avaient comme point de départ, avant tout, mon expérience de psychologue clinicienne dans différentes institutions, principalement en Centre Hospitalier Universitaire, dans des services de pédopsychiatrie et de psychiatrie adulte.

Dans ma thèse de Doctorat, j'ai avancé l'hypothèse suivante : le traitement psychothérapique des enfants ou des adultes victimes de traumatismes sexuels, fait apparaître, le plus souvent, un sentiment de honte caractéristique.

La deuxième hypothèse était que dans le dispositif de soins, l'expression et la reconnaissance de la honte par le sujet, loin d'être des épiphénomènes, constituent un point d'appui essentiel dans l'affirmation et la reconstruction de l'identité.

Il s'agissait ici de ne pas réduire la honte à un symptôme mais de l'inclure dans une compréhension plus globale du fonctionnement psychique : se reconnaître et se faire reconnaître sujet honteux, c'est déjà s'affirmer sujet.

Les discours de souffrance, traversés par un vécu de honte plus ou moins marqué, furent examinés, dans ce travail, en référence à un corpus théorique de psychopathologie et de psychanalyse.

L'ensemble des observations cliniques recueillies ont permis de constater que le sujet, dans un premier temps, ne pense pas pouvoir guérir de sa honte : « *Cette honte, elle est irréversible* » rapportait par exemple une patiente. Telle autre affirmait : « *Cette honte, c'est une véritable glu* ». Ce n'est qu'après un temps d'élaboration psychique, que le sujet pouvait passer de l'expression simultanée de

« *ne pas pouvoir guérir de sa honte* » et de « *ne plus pouvoir se regarder en face* » à une verbalisation de plus en plus détaillée de son vécu de honte, qui atteste d'une première mise à distance.

Autrement dit, la honte mise en mots par le patient et/ou éventuellement introduite par le clinicien, va lui permettre de la repenser et de l'historiciser, c'est-à-dire de la réintroduire à la temporalité, dans l'actuel, ce qui la rendra travaillable. C'est une condition essentielle pour qu'il y ait effet thérapeutique, c'est-à-dire dégageant de la situation vécue avec honte.

Enfin, il convient de souligner que l'expression et la reconnaissance de la honte par le sujet, témoignent d'une reconquête de la subjectivité. En effet, la honte envahit l'espace subjectif et sa répétition, dans le transfert, est à la mesure de « la déshérence narcissique »¹ ressentie, pour reprendre une expression de Benjamin Jacobi. Pour simplifier, la honte reste « honteuse » tant qu'elle n'est pas dite. Une fois mise en mots, elle viendra s'intercaler dans la sphère intersubjective, comme objet de discours, objet à travailler, symptôme, attribut.

Dans la thèse furent développés les points suivants :

Une étude essentiellement phénoménologique, à la lumière d'une psychopathologie de la honte, issue d'analyses cliniques d'enfants, d'adolescents et d'adultes. Comment, à partir d'un discours entendu dans le travail clinique, un corpus d'hypothèses théoriques et cliniques a-t-il pu être élaboré ?

Une lecture théorique de la honte dans ses variations trans-nosographiques, dans le champ des névroses et des psychoses en particulier. Ce travail de recherche a privilégié les concepts freudiens fondamentaux, de l'inconscient au surmoi, ainsi que certains développements conceptuels lacaniens.

L'analyse des enjeux de la dynamique transférentielle et contre-transférentielle de la honte. Issues d'évènements, de souvenirs, de pensées, d'actes ou simplement de fantasmes, les raisons d'avoir honte foisonnent et laissent échapper, dans le transfert, l'expression d'une souffrance subjective ; parfois même, on peut faire l'hypothèse qu'elles seraient une forme d'entrée dans le transfert. Avoir honte de...avoir honte pour...sont autant de moyens pour désigner l'état d'un sujet dit « affecté » qui recherche, chez le clinicien, une adresse potentielle de honte, faute

¹ Jacobi, B. (2000). « *De la honte à la plainte* ». Premier Colloque National de Victimologie Clinique intitulé « Le traumatisme sexuel et ses devenir ». Faculté de Médecine, Montpellier, 23 & 24 juin 2000.

de pouvoir l'élaborer. Le dispositif thérapeutique permettra ou pas sa compréhension, son dépassement et sa réappropriation subjective par le patient.

En conclusion de cette première recherche, je confirmais l'hypothèse selon laquelle le traitement psychothérapeutique des enfants ou des adultes victimes de traumatismes sexuels, fait apparaître, le plus souvent, un sentiment de honte caractéristique. Pourquoi le traumatisme sexuel produit-il de la honte ? Quelles insuffisances et quelles limites cette situation révèle, réactive, soulève ? La réponse qui fut ici apportée prend en compte les deux instances psychiques de la personnalité, que sont l'Idéal du Moi et le Moi-Idéal, dont les éléments déterminants sont : d'une part, le rapport de **l'Idéal du Moi** avec l'expérience d'une atteinte sexuelle et de la blessure narcissique irréversible qu'elle provoque ; d'autre part, **le Moi-Idéal** en rapport avec la déchéance ressentie dans la honte - consécutive au traumatisme sexuel - honte de n'être que la chose, l'objet voire le déchet de l'agresseur.

Autrement dit, cette lecture métapsychologique prend en compte l'expérience de honte comme expérience d'une atteinte narcissique, qui résulte d'une impuissance radicale et d'une soumission totale à l'autre.

À l'appui de cette affirmation, **l'émergence d'un sentiment de honte dans le travail clinique, témoignerait d'un début d'élaboration psychique. Autrement dit, le sujet trouverait un accès à la subjectivation dans et par l'épreuve de honte.**

Ce postulat est à comprendre dans le sens où la honte a une valeur structurante dans le maintien et la reconstruction subjective du sujet : elle témoigne - dans le cadre du traumatisme sexuel en particulier - que même réduit à être l'instrument de jouissance de l'autre dans une violence sans nom, le sujet n'est pas totalement assujéti à cet autre, agresseur, violeur, bourreau.

Ainsi ne doit-on pas envisager la honte seulement sur son versant négatif et destructurant, mais reconnaître sa valeur tant positive que salvatrice. Car s'interroger sur la honte, c'est travailler la façon dont l'homme traite l'homme et ce que le devenir humain nécessite pour advenir. Dans le sens où, comme le souligne avec justesse Ghyslain Lévy : « La valeur éthique de la honte est à entendre prioritairement en tant qu'elle constitue une expérience fondamentale de survie, c'est-à-dire une revendication vitale de dignité [...] [qui] répond à la nécessité de sauvegarder en soi

l'humanité de l'homme »². Cette assertion est particulièrement avérée chez les sujets victimes de violences sexuelles.

Aujourd'hui, je poursuis ces recherches en portant mon effort sur les moyens de rendre ces avancées théoriques et pratiques opérationnelles.

L'axe principal de mon travail : **la honte comme concept dans la théorie psychanalytique**, constitue la feuille de route à laquelle je me réfère pour rendre compte, dans une perspective métapsychologique, d'une modélisation conceptuelle de la honte qui prend toute sa portée.

Notion phénoménologique, concept psychanalytique : deux représentations de la honte prises dans une acception complexe, multiple et dans l'incertitude d'un lien de succession et/ou de causalité. La formulation ici choisie implique un passage, une passerelle, mais surtout une scansion à la fois épistémologique, sémantique, théorique, augurant de la possibilité de donner à la honte le statut de concept, dont le creuset se situe au cœur de la métapsychologie freudienne.

J'en résume ici les principaux axes :

Premièrement, il me paraît intéressant de promouvoir le point de vue d'Octave Mannoni, dans son ouvrage paru en 1982 intitulé *Ça n'empêche pas d'exister*. Il souligne très justement que dans la plupart des textes freudiens, on trouve l'association entre honte, dégoût et moralité et lorsque Freud prend en compte la honte pour ce qu'elle est, il postule que c'est **l'ambition le seul remède à la honte**. Octave Mannoni quant à lui, propose explicitement d'inverser cette affirmation et sa chronologie, c'est-à-dire que selon lui, **l'ambition est au départ, non à l'arrivée**. Dans le sens où le sujet en proie à la honte est un sujet qui se serait identifié abusivement, et comme par jeu, à un parent grandiose ; en écho, cette honte va l'envahir dès lors qu'il sera dévoilé et démasqué dans cette prétention, ce qui va produire **une rupture d'identification au niveau du moi**. En ce sens, la honte serait une réaction affective qui suit la mise en lumière, par un tiers, d'une identification excessive. L'auteur conclut : « Nous avons ainsi une théorie *freudienne* de la honte, bien que Freud ne l'ait jamais énoncée : c'est *la rupture d'une identification au niveau du moi* »³.

² Lévy, G. (2000). *Au-delà du Malaise, Psychanalyse et barbaries*. Toulouse. Éditions Érès, p 119.

³ Mannoni, O. (1982). *Ça n'empêche pas d'exister*. Paris : Éditions du Seuil, p 82.

L'approche d'Octave Mannoni a le mérite de montrer que Freud a court-circuité par un trait de caractère, ici **l'ambition**, sa propre honte infantile. Il en déduit que si l'on peut parler d'une théorie de la honte chez Freud, c'est d'une théorie négative dont il s'agit, dans le sens où faire « comme si » ou « être comme » : c'est dans un tel écart que se niche la honte⁴ en tant qu'elle vient rappeler, dans sa fulgurance même, les chimères de nos prétentions narcissiques.

Deuxièmement, il est nécessaire de tirer les conséquences sur le caractère culturel de la honte et de la difficulté de l'isoler universellement, comme un concept, condition pour prétendre en construire la métapsychologie. L'intérêt de ce débat est de démontrer que l'on peut donner à la honte la même valeur conceptuelle qu'au « sentiment inconscient de culpabilité » dont l'analyse freudienne est remarquable.

Pour le dire en d'autres termes, il s'agit *premièrement* d'approfondir la question du « concept » en psychanalyse - vaste programme - et *deuxièmement* d'apporter de la rigueur, là où bon nombre d'évocations cliniques s'apparentent davantage à des présentations phénoménologiques, voire à une psychologie psychanalytique descriptive, faute de repères métapsychologiques préétablis.

Ces perspectives de recherche s'attacheront à mettre en lumière - dans leurs variations trans-structurelles névrotique, psychotique et perverse, en quoi la honte comme processus peut être décrite, affinée et dépliée aussi bien dans ses excès que dans ses manquements, comme dans sa banalité : à chaque fois dans ses aspects génétique (l'histoire de l'apparition de la honte), économique (ses effets de liaison-déliation), topique (restauration du Moi, (re)mobilisation de l'Idéal du Moi) et dynamique (les fonctions défensives de la honte).

Mais attention : ce postulat selon lequel la honte serait métapsychologiquement pensable, c'est d'abord avant tout à Freud que nous le devons. Car s'il n'est pas allé jusqu'au bout de sa théorisation, il nous a livré des notions théoriques d'une extrême richesse, qui permettent aujourd'hui d'en faire **un concept métapsychologique freudien**. Pierre Fédida écrit à ce sujet : « [...] La métapsychologie est moins une œuvre théorique constituée que la tension théorique d'un ensemble de concepts techniquement mis à jour dans les conditions originales d'une pratique et soumis à un temps d'élaboration personnelle »⁵.

⁴ *Ibid.*, p 83.

⁵ Esquirol, E. (1976). *De la lypémanie ou mélancolie*. Présentation par P. Fédida et J. Postel. Toulouse : Éditions Sandoz (Privat), p 13.

CONCLUSION

Pour conclure, je me suis appliquée, durant toutes ces années, à un approfondissement de la connaissance du développement normal, de la naissance jusqu'à la fin de la vie, en passant par les grandes étapes du développement, à savoir le bébé, l'enfance, l'adolescence, l'âge adulte et la vieillesse, m'amenant à concevoir que la honte est présente à tous les âges de la vie.

Dès sa venue au monde, le petit d'homme est le lieu d'événements psychiques incessants : certains vont rythmer sa vie de nourrisson, d'autres constituer des épreuves décisives, infléchissant inévitablement sa trajectoire de vie. Enfin, certains faits, précoces ou tardifs, ne pouvant être élaborés, feront le berceau du futur traumatisme ; Freud entend par là des événements qui échouent à toute élaboration possible, et qui témoignent d'une véritable coupure au sein de l'appareil psychique. Face à ce constat, c'est **la honte comme affect spécifique qui a orienté mes premiers travaux de recherche**. En effet, on est en mesure de comprendre - la clinique en témoigne - comment la situation traumatique peut se redoubler d'un vécu de honte, créant une véritable brèche à travers les couches du psychisme. Cette situation peut être décrite comme une situation-limite, que la honte aura pour fonction - en quelque sorte - de border et de contenir.

En termes métapsychologiques, le traumatisme marque un moment de déflagration et de désunion pulsionnelle : « Vivre serait alors survivre au réel »⁶ pour paraphraser Paul-Laurent Assoun. Dans ce contexte, la honte peut constituer une expérience subjective salvatrice, à entendre comme « une véritable urgence éthique »⁷ au sens de Ghyslain Lévy : c'est-à-dire lorsque les mots échouent à se dire et que l'affect de honte, comme mode d'appel au regard de l'autre, permettrait au sujet le maintien de sa fragile identité...menacée à tout moment de se déliter.

Ce détour par la clinique du trauma est proposé ici pour rappeler qu'il a été le point de départ de mes réflexions, suite au constat fréquent, dans la pratique, de la connivence, ou devrais-je dire de l'accointance, entre traumatisme et honte, qui se révèle, dans le discours des patients, par l'aveu maintes fois constaté, de la honte de ne pas avoir pu empêcher « ça », la mauvaise rencontre, le hasardeux traumatique.

⁶ Assoun, P.-L. (1999). *Le Préjudice et l'Idéal. Pour une clinique sociale du trauma*. Paris : Anthropos, p 41.

⁷ Lévy, G. (2000). *Au-delà du Malaise, Psychanalyse et barbaries*. Toulouse : Érès, p 121.

Est-il utile de rappeler que tout trauma, digne de ce nom, nécessite d'être référé à quelque chose d'insupportable, voire d'innommable et qui par là même, entraîne la fracture des repères identitaires et narcissiques sur lesquels s'étayait le sujet ? Ainsi se dégage effectivement le site d'une honte que l'on pourrait désigner comme affect spécifique du trauma, mais qui pour autant ne s'y réduit pas.

Enfin, en ce qui concerne le deuxième volet de ces recherches, elles vont se développer selon l'axe suivant : **la honte comme concept psychanalytique**. Postulat qui donne tout son relief au processus métapsychologique à l'œuvre.

En définitive, on n'en finit jamais vraiment avec la honte, surtout dans la continuité d'une pratique clinique, il convient pourtant de mettre un terme à cette présentation. Je dirais, en conclusion, que la honte doit être appréhendée comme *forme d'expression narcissique* même si elle se construit dans une dimension intersubjective et en référence aux conventions sociales. La honte résulte d'une épreuve narcissique : celle de ne pas pouvoir s'admirer dans le regard de l'autre ou d'en prendre le risque ; ou, pour le dire autrement, celle de la douleur narcissique du constat d'une représentation, d'une image de soi décevante.

D'une part, la honte provoque une blessure d'idéal et fait choir le sujet de ces illusions d'omnipotence ; d'autre part, elle fait figure de « protestation narcissique »⁸ au sens de Paul-Laurent Assoun, dans la mesure où « cette peur de « perdre la face » confirme qu'il y a, qu'il reste...une face à perdre »⁹. Point de honte sans sujet. La pratique clinique comme la psychanalyse, en tant qu'elles œuvrent au respect de l'humain, interrogent, à partir de chaque histoire, de chaque souffrance singulière, ce que peut être l'expérience de tout sujet. Chacun doit faire son propre chemin...le tout étant de ne pas négliger ce qui fonde notre humaine et ontologique condition : respect et dignité, dignité des personnes, respect de soi, respect des droits...et de la « valeur » de la honte, appréhendée ici, dans toute sa force, à la fois comme sauvegarde psychique, éthique et ontologique.

⁸ Assoun, P.-L. (1999). *Le Préjudice et l'Idéal. Pour une clinique sociale du trauma*. Paris : Anthropos, p 109.

⁹ *Ibid.*, p 109.

Références bibliographiques

Assoun, P.-L. (1999). *Le Préjudice et l'Idéal. Pour une clinique sociale du trauma*. Paris : Anthropos.

Esquirol, E. (1976). *De la lypémanie ou mélancolie*. Présentation par P. Fédida et J. Postel. Toulouse : Éditions Sandoz (Privat).

Jacobi, B. (2000). « *De la honte à la plainte* ». Premier Colloque National de Victimologie Clinique intitulé « Le traumatisme sexuel et ses devenirs ». Faculté de Médecine, Montpellier, 23 & 24 juin 2000.

Lévy, G. (2000). *Au-delà du Malaise, Psychanalyse et barbaries*. Toulouse : Érès.

Mannoni, O. (1982). *Ça n'empêche pas d'exister*. Paris : Éditions du Seuil.

Résumé de mon parcours

Psychologue clinicienne au Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier et en Institut Médico-Éducatif, Docteur en Psychopathologie Clinique, Delphine Scotto Di Vettimo enseigne en qualité de Maître de Conférences à l'Université d'Aix-Marseille I. Ses recherches portent sur une approche conceptuelle et théorique de la honte dans le champ de la psychopathologie et de la psychanalyse.